

M O N G O N G O

Bimensuel | 30 septembre 2010

N°26

450 FC

Visite surprise du président Kabila à l'Unikis



Joseph Kabila et les représentants des étudiants de l'Unikis (Crédit photo droits réservés)

1 9 septembre, une visite surprise du président Joseph Kabila à l'UNIKIS. Le chef de l'Etat a d'abord jeté un coup d'œil au Village Koli, une des résidences des étudiants, ensuite à l'amphithéâtre de l'université où les sièges sont dégradés et les lampes cassées. Des étudiants venus l'accueillir brandissaient des écriteaux «Où est notre bourse? Retournez-nous Gizenga». Le président a ensuite passé au moins une heure à circuler dans le campus passant d'une chambre d'étudiants à l'autre. Selon un membre de sa délégation, cette visite s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de niveau d'avancement des cinq chantiers. Jésus Noël Ceke, attaché à la présidence de la République, en discussion avec quelques étudiants, avoue que rien n'est visible à l'université.

Au cours de son entretien avec le président, Ekili, le représentant des étudiants, a présenté un mémorandum qui résume leurs revendications: «la réhabilitation des homes, des latrines, des auditoriums et la construction d'autres locaux...», car le nombre d'étudiants ne cesse d'augmenter. Le président a promis d'agir dès le mois de novembre.

Après les provinces du Katanga, du Kasai Oriental, du Kasai Occidental et du Nord Kivu, la Province Orientale constitue la cinquième étape de la tournée en voiture de Joseph Kabila qui s'est rendu à Kinshasa.

Les médias en panne de moyens, pas les radios des politiques

Alors que les médias privés et communautaires de Kisangani risquent de fermer, s'ils ne se mettent pas en règle, les hommes politiques, qui ont des moyens, multiplient les créations de radios en ville comme dans l'intérieur. La pluralité d'expression risque d'en souffrir.

Depuis juin dernier, la Radio nationale n'émet plus depuis que Kinshasa a interdit aux stations provinciales de couper le signal national pour émettre localement. Désormais, chaque province devra avoir ses propres émetteurs. «L'émetteur radio est déjà là. Nous attendons l'émetteur TV pour émettre à nouveau», rassure Patrick Ali, délégué syndical à la RTNC.

C'est ainsi que c'est Canal orient, une nouvelle chaîne de radiotélévision appartenant au questeur de l'Assemblée provinciale qui a retransmis les festivités de la célébration du cinquantenaire. Cette chaîne a bénéficié de gros investissements : affiches imposantes, bons bureaux, un car de reportage, des caméras professionnelles...

Canal Orient naît alors que la majorité des médias privés et communautaires mourra peut-être fin décembre, si elles ne se mettent pas en règle. Les 50 radios que compte la Province orientale, sont toutes irrégulières. À Kisangani, trois sur 12 sont en règle et deux partiellement. Implantées pendant les périodes de troubles et les élections où le service régulateur n'existait pas, ces médias fonctionnent sans avoir ni dossier constitué selon la loi et ni avoir payé les frais d'exploitation. Selon la nouvelle législation, ceux-ci sont passés de 5000 \$ à 15 000 \$ selon le type de radio. Le 22 juillet, la division de communication et presse leur a lancé un ultimatum pour la fin de l'année. Si elles n'obtempèrent pas «leurs signaux seront retirés et leurs installations scellées», selon Dominique Lekakwa, chef de division.

Les médias sans grands moyens sont inquiets. «Nous fonctionnons grâce aux cotisations et dons. Il nous sera difficile de payer une telle somme», s'écrit Simon Tobotela, Président du conseil de gestion de la Radio Mwangaza. «Depuis 2006, nous fonctionnons sans aucun document... et la radio est fragilisée...», re-

connait Trésor Lingole, chef de service info à la RALIK. «Mais que ce ne soit pas un piège tendu aux médias en demandant des taxes exorbitantes», réagit Laurent Kangisa, rédacteur en chef de la Radio Mwangaza. «C'est une façon d'empêcher la population d'exprimer ses préoccupations à travers ces radios», estime lui Pierre Kibaka, activiste des droits de l'homme.

Relayer les messages

Une radio communautaire émane de la communauté qui la finance. Ce sont des radios qui transmettent le message de la base aux politiques. «Ces radios élargissent le champ d'expression de la masse parce qu'elles sont plus proches de la base», explique Korone Kayumba, ancien rédacteur en chef à la RTA. Comme la Radio Mwangaza créée par la communauté pour faire entendre les messages qui n'arrivaient pas à passer à la chaîne publique en 2003. Ces radios ont été d'un grand mérite aux dernières élections. Elles ont favorisé l'éclosion des organisations de la société civile (passées de 3 en 1995 à 6) et des associations des droits de l'homme, a-t-il ajouté. «Elles ont aidé à vulgariser les textes en rapport avec les élections, faire comprendre l'importance des élections et de voter», se souvient P. Kibaka. Alors que ces radios peinent à se maintenir, d'autres s'implantent ou ont été implantées par les politiques nombreux à créer des stations à l'intérieur de la Province. Face à cette multiplication, la crainte est de ne plus avoir de contrepois aux messages que ces dernières véhiculent pendant la période des élections qui approche. Les hommes politiques les appellent certes communautaires. Pourtant, contrairement aux médias communautaires, estime P. Kibaka «ceux-ci relayent les messages des politiques vers les populations.»

Trésor Boyongo

LA VILLE EN BREF

Médias

Du 13 au 16 septembre, 20 responsables d'organes de presse ont suivi une formation d'initiation aux études de marché et sondages d'opinion organisée par Experts, agence d'études de marché et de sondage d'opinion avec l'appui du Projet interbailleurs médias pour la démocratie et la transparence en République démocratique du Congo. Objectif : mieux connaître son public pour augmenter son audience et savoir attirer

les gros budgets de publicité des entreprises pour faire vivre les médias. Une nécessité pour les médias privés qui ne bénéficient d'aucune subvention de l'Etat.



Les responsables de Experts posent avec les professionnels des médias privés et communautaires de Kisangani (Crédit photo Mongongo)

Sécurité

20 septembre, début de la formation des policiers au camp d'instruction de Kapalata, sur financement de l'Agence Japonaise de coopération internationale (JICA). Deux sites sont retenus pour abriter cette formation Goma qui accueille 1000 hommes et Camp Kapalata, à Kisangani, 500. Ce sont des éléments venus des ex groupes armés du nord Kivu : Maimai Simba, CNDP, MaiMai Rwenzori, Pareco la fontaine, Pareco Zibombo, Maimai Kifuafua. Parmi eux 34 femmes. La formation de 6 mois est assurée par la MONUSCO.

15 septembre, fin de la formation de 9 mois du 1er bataillon (720 hommes) des Fardc par des instructeurs américains près au camp base sur la route de l'aéro-

port de Bangboka pour former une unité de réaction rapide. Outre la tactique militaire, ces soldats ont surtout reçu des notions sur les droits de l'homme.

Les bâtiments du camp, longtemps abandonnés et pillés, sont en voie de réhabilitation et d'autres nouvellement construits. Ces militaires ont planté amarantes, manioc, oseille ; installé des étangs piscicoles et élevé une trentaine de têtes de vaches. Selon le ministre de la Défense, Mwando Simba, ce modèle d'auto prise en charge sera étendu aux autres camps pour nourrir les soldats.

Culture

19 septembre, l'Alliance Française de Kisangani a lancé une série d'activités culturelles. Des représentations théâtrales : «Traits d'Union, les relations belgo-congolaises en création». Douze jeunes Belges et Congolais aidés entourés de 3 metteurs en scène conjuguent leurs talents autour d'une création théâtrale contemporaine, en résonance directe avec les préoccupations de notre temps. Cette activité se déroule en partenariat avec l'association TACCEMS «Théâtre des Amazoulou, Centre de Création, d'Echange, de Montage et de Spectacles» à Kisangani. Le cinéclub qui propose un film toutes les deux semaines.

Environnement

18 septembre, le réseau des ressources naturelles, pour la protection des forêts en RDC a organisé un atelier sur le processus de zonage des forêts de la province orientale. La province détient 370.000 km², soit 60% des forêts de la RDC. On y trouve : 22 concessions forestières, 6 domaines de chasse et 44 aires protégées. Ils ont optés pour le zonage participatif qui implique la participation des communautés locales. Pour résoudre les conflits requérant en matière de gestion de forêt. Cet atelier a connu la participation des communautés locales riveraines aux concessions forestières aux environs de Kisangani. Le zonage est un processus à partir duquel le gouvernement doit savoir la partie de la forêt à attribuer à la conservation, à l'exploitation forestière industrielle et aux communautés locales.

A LIRE EN PAGE...

1 - Visite surprise du président...
- Les médias en panne...
- LA VILLE EN BREF

2 - Les gardiens étudiants, utile et performants
- Henri Likoko, un amoureux des journaux

3 - Les femmes grandes pardentes des mariages...
- Wanyie rukula : les poissons abondent, la chambren...

4 - Bazali komonela basi mingi o mabala mayebani na...
- Redio za kijamii...
- ÉCHOS DE PROVINCE

Les gardiens étudiants, utiles et performants

Jeunes, motivés, disciplinés et dans l'ensemble bien formés, les étudiants qui font du gardiennage contribuent à diminuer le nombre de vols et subviennent ainsi seuls à leur scolarité.

Près de l'hôtel Congo palace et de Soficom transfert, huit garçons veillent jour et nuit. Comme d'autres gardiens, ces jeunes, en majorité des étudiants, exercent leur métier dans des maisons de particuliers, des bureaux de l'État ou ceux d'Ong. Bon nombre d'entre eux préfèrent travailler la nuit plutôt que le jour pour étudier le reste du temps. Ils parviennent ainsi à supporter seuls leur scolarité.

Kisangani et ses environs comptent seize maisons de gardiennage. A côté de Magenya security, la plus ancienne entreprise de ce genre de la province, ces sociétés sont plus nombreuses depuis 2002-2003, période des tractations de la transition. «Avant, elles payaient 10 000 \$ de permis d'exploitation. Aujourd'hui, elles ne payent plus que 500 \$», déclare le conseiller juridique du ministère de l'Intérieur, Floribert Umirambe.

Plus nombreux, les étudiants gardiens se sentent utiles. «Autrefois, les magasins étaient cassés la nuit et personne n'intervenait. Nous avons pris l'habitude de secourir les personnes en danger», se félicitent certains d'entre eux. Des éléments de Kafakis security avaient par exemple informé la police de la mort

d'un voleur électrocuté alors qu'il voulait escalader le mur d'une résidence d'un agent de la Monuc après avoir pris une batterie.

Les vols et les sabotages ont sensiblement diminué dans la commune Makiso, siège des institutions provinciales, où se trouvent plusieurs des sites des services de gardiennage. La bureautique Zéro net confirme que, avant l'installation de Delta protection face à la maison Caritas, plusieurs vols étaient enregistrés, ce qui n'est plus le cas actuellement. Floribert Umirambe estime que les services de gardiennage viennent prêter main-forte à la police qui ne peut pas être partout en même temps

Mieux formés et plus performants

S'ils obtiennent d'habitude de meilleurs résultats que les sentinelles plus âgées, les étudiants le doivent à leur formation et à leur encadrement. Le superviseur provincial de Delta protection résume ainsi les choses : «Les consignes et les ordres priment». Dans certaines entreprises, les gardiens suivent ainsi des cours sur les techniques de gardiennage et de secourisme qui leur donnent par exemple des notions de lutte

contre les incendies. «Ils sont formés à la gestion des risques et presque tous sont sportifs», précise Célestin Libeya Bombe, superviseur de groupe Kafakis.

Une professionnalisation et des résultats qui, peu à peu, font changer les mentalités. Jean-Claude Osu-maka, étudiant finaliste en histoire, reconnaît qu'il n'y a pas si longtemps, il considérait les gardiens comme des vaut rien. Il a changé d'avis après avoir admiré en 2009 leur discipline sur le terrain, pendant un match de la coupe du Congo.

Beaucoup reste cependant à faire pour que les entreprises de sécurité fonctionnent en toute sérénité. Concurrence entre les services de gardiennage, rareté des équipements sur le marché, retards de paiement, attentes particulières de chaque client..., énumère l'inspecteur chargé de sécurité, recrutement et instruction Batongo Booto de Kitima security. «Nous nous occupons de la sécurité, mais aussi de laver les véhicules, de désherber les parcelles et de nettoyer les ustensiles de la maison !», se plaignent des gardiens travaillant à Makiso.

Cosmas Mungazi

Henri Likoko, un amoureux des journaux

Très actif, Henri passe sa journée à vendre les journaux dans les administrations et les bars de Kisangani. Passionné par son travail, on le voit sous le chaud soleil ou sous la pluie chercher son pain

Âgé de 57 ans, Henri Likoko est passionné par son métier de vendeur de journaux. Chaque jour, il les place sur le guidon de son vélo, dans un sachet transparent. Il prend aussi quelques échantillons à la main et passe ensuite de table en table, dans les bars les plus fréquentés de Kisangani et dans les administrations. Il y vend des publications produites ici et ailleurs. «La Référence plus, Le Climat tempéré, Le Millénaire, Les Coulisses, Le Thermomètre, Le Miroir de l'est...», énumère-t-il.

Henri fait ce métier depuis près de 40 ans. Grâce à son expérience, il sait redonner à certains de ses clients le goût de lire. «Je commence par expliquer aux gens l'importance de la lecture. Je leur donne en bref les sommaires pour susciter l'achat». «Vendre les journaux est toute sa vie. Sa manière de le faire est exceptionnelle», dit de lui un de ses patrons, le représentant de La Référence plus en Province orientale, Gilbert Risasi.

Porté par l'amour de son métier, Henri subvient à ses besoins et à ceux de sa famille : «J'ai commencé à vendre les journaux Mambenga, édités par Albert Bosange, à Mbandaka, en 1970». Il poursuit : «Lorsque je suis arrivé à Kisangani en 1974, j'ai continué à travailler avec lui. A cette époque, je pouvais écouler des centaines de journaux par jour. Aujourd'hui, j'arrive rarement à en vendre 20 par jour.» Gilbert Risasi explique cette «baisse de la culture de lecture des journaux par la mauvaise situation socio-économique et politique de la population congolaise en général et boyomaise en particulier».

(suite à lire page 3)



Henri Likoko avec ses clients devant la Cadeu (Crédit photo Mongongo)

Cette requête n'engage que son auteur

N° Réf : 017/VAZ/09/2010

Buta, le 18 septembre 2010

A Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance du Bas - Uélé à Buta

Concerne : Requête tendant à obtenir une ordonnance d'investiture

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser la présente pour être avocat conseil du sieur Joe Mwanga wa Mwanga, liquidateur de la succession Joseph Mwanga wa Bienga, résidant au N° 2 de l'avenue Gbukuma, 1ère trans, Quartier Mendambo dans la cité d'Isiro.

L'article 807 du Code de la famille stipule : « la requête en investiture, en vue d'opérer la mutation par décès des biens fonciers et immobiliers de la succession, sera introduite par le liquidateur au Tribunal de Paix pour les héritages ne dépassant pas 100 000 Zaïres et au Tribunal de Grande Instance pour les autres héritages, en indiquant ceux qui viennent à la succession, la situation des fonds, des immeubles et la composition »

En effet, le requérant fut désigné liquidateur de la succession de leur défunt père Joseph Mwanga wa Bienga décédé en 1994 par le jugement du tribunal de céans rendu en date du 14 septembre 2010 sous le RC 429 TGI-Buta;

Cependant, il est fils avec ses frères et sœurs, en l'occurrence Mimi Mwanga Aziza, Jimmy Mwanga Lubu, Goffi Mwanga Mufolu et Pamela Mwanga Lukenge du cujus pré-rappelé ;

Par ailleurs, il soutient que de son vivant, leur défunt père avait acquis, par contrat de vente régulier sans passer mutation, deux plantations de café abandonnées au territoire de Poko, dans le ressort du tribunal de céans, de la société agricole et industrielle de l'Uélé, AGRI-UELE en sigle, ayant son siège social à Isiro/GOSSAMU et ce, depuis le 2 mai 1991.

Ces deux plantations sont situées, l'une à Tely, à 90 km d'Isiro, ayant une superficie de 165 ha et est couverte dans le Registre des Titres Fonciers sous les numéros :

- S.R. 210, Vol C 83, Folio 136 du 27/04/1989 ;

- S.R. 147, Vol C 183, Folio 133 du 27/04/1989 et l'autre à Nawiwi, à 53 Km d'Isiro, ayant une superficie de 153 ha enregistrée au Registre pré-mentionné sous le numéro S.R. 13, Vol C 80, Folio 152 du 4 août 1987 ;

Conformément à l'article pré-rappelé, le requérant me prie d'approcher votre autorité en vue de prendre une Ordonnance d'Investiture leur permettant de procéder à la mutation par décès desdites plantations acquises par leur défunt père sans mutation au nom et pour le compte de la succession représentée par le liquidateur.

Par ces motifs :

Sous réserve généralement quelconque,

Sans délégation formelle de leur pertinence,

Plaise à votre Tribunal de :

- Dire la présente requête recevable et amplement fondée

En conséquence,

- Prendre une Ordonnance d'Investiture permettant à la succession de procéder à la mutation par décès desdites plantations en faveur de la succession Joseph Mwanga wa Bienga, (Mimi Mwanga Aziza, Jimmy Mwanga Lubu, Goffi Mwanga Mufolu et Pamela Mwanga Lukenge, Joe Mwanga wa Mwanga) représentée par ce dernier comme liquidateur ;

- D'ordonner au Conservateur des Titres Fonciers et Immobiliers de la Circonscription du Bas-Uélé à opérer ladite mutation par décès ;

- Mettre la masse des frais d'insistance à la charge du requérant ;

Et ce sera justice.

Pour le requérant
Son conseil
Se/Me Vincent AGADA ZONDE
Avocat

Les femmes grandes perdantes des mariages non enregistrés à l'État civil

Si le mariage n'est pas enregistré à l'État civil, les femmes n'ont aucun droit quand leur mari les quitte ou meurt. Nombreuses sont celles, surtout si elles se sont mises en ménage précocement, à se retrouver abandonnées souvent avec des enfants, seules et sans le sou. Se marier légalement les protège.

Il est 7 heures du matin, Anita F. portant son bébé de cinq mois et ses petits bagages est dans la rue, répudiée par son mari. «*Nous avons fait deux ans ensemble avec mon mari. On a deux enfants. Il m'a chassée de sa maison, sous prétexte que je suis sorcière et que je bloque sa vie*», témoigne-t-elle en pleurant. Répudiée sans cause valable, elle n'a aucun recours car leur union n'était pas enregistrée à l'État civil. Beaucoup de femmes sont dans cette situation. Elles sont les grandes perdantes de ces mariages non officiels, en cas de mésentente, de divorces ou du décès de leur mari.

Car si le mariage est enregistré, la femme a droit à une partie de l'héritage quand le couple est marié sous le régime de la communauté de biens. «*Parmi les biens qu'avait mon mari, je suis restée avec une maison. Mes enfants ont aussi une maison qui a payé leurs études et sa famille a bénéficié des autres biens*», témoigne Patience Ngema, veuve. Après la mort de son mari, c'est le parquet qui a partagé ses biens.

«*En cas de divorce, la plupart des femmes se retrouvent seules, des fois avec les enfants, chez leurs parents sans pour autant bénéficier des biens acquis ensemble*», déclare Mauwa Lalia Germaine, chef du bureau urbain de genre, famille et enfant. «*Des sensibilisations timides s'organisent sur ce sujet pour montrer l'importance du mariage civil dans la société*

», explique-t-elle. *Nous travaillons en collaboration avec les bourgmestres des communes, et leur personnel. Nous remarquons que l'enregistrement à l'État civil s'observe plus dans le centre-ville que dans les municipalités de la périphérie.*»

Nombreux mariages précoces

Ces dernières années, les problèmes se sont multipliés car les divorces sont plus nombreux à cause des mariages précoces devenus courants lorsque la fille est enceinte, surtout dans les quartiers périphériques de la ville. «*L'homme préfère cohabiter avec une femme sans verser la dot ni se faire enregistrer devant l'officier de l'État civil*», regrette Niki Affina Tarzan, chef du quartier Kongakonga. Les parents laissent partir la fille sans tenir compte de son âge et de son niveau d'études. Ils vivent alors comme s'ils étaient mariés. La plupart d'entre eux sont analphabètes et ignorent leurs droits.

Les jeunes couples sont aussi parfois poussés au mariage par la contrainte sociale. «*Si vous êtes célibataire, la famille et les amis déjà mariés vont te considérer comme étant incapable de prendre en charge une femme*», estime Menga Ngoi, payeur au marché de I.A.T. Plusieurs hommes se jettent ainsi à l'eau dans l'espoir de se voir confier des responsabilités dans la société.

Selon Edame Magerine, chef d'avenue Rwenzori, «*c'est surtout l'ignorance qui tue beaucoup de couples : ils ignorent qu'un jour ils pourraient se séparer*». Comme Jean Kiziba qui vit depuis trois ans avec sa femme dont il a eu deux enfants : «*J'aime ma femme. nous sommes ensemble depuis un long moment je ne trouve pas important d'aller se faire enregistrer à l'État civil.*»

Joachim Upoki bourgmestre de la commune Lubunga dénonce ce manque de préparation des conjoints : «*La vie de couple, c'est toute une vie qui doit être protégée par l'État et pour assurer la vie des enfants, il faut enregistrer votre union*», déclare-t-il en condamnant les hommes qui prennent femme sans rien faire.

Le plus souvent ce sont les hommes qui demandent la séparation alors que la femme ne veut pas quitter son foyer, surtout si elle a déjà des enfants. Ils se séparent souvent en catimini car, dans la culture, divorcer c'est une honte. Toute la famille s'en sent humiliée. De nombreux couples ne vont pas en justice puisque leur union n'était pas légale. D'autant déclare le juge Bobo Lusala que, aussi longtemps que leur mariage n'est pas reconnu à l'État civil, il ne peut pas prononcer de jugement.

Natacha Kongolo

Wanyie rukula, les poissons abondent, la chambre froide manque

Depuis peu, les pêcheurs de Wanyie rukula, sur la route Ituri se sont organisés pour réglementer les heures de pêche et préserver la ressource. Mais il leur manque une chambre froide pour conserver leurs poissons et les valoriser mieux.

Wanyie rukula, à 58 km de Kisangani sur la route Lubutu, est célèbre pour son abondante production de poissons. Les habitants de Kisangani n'hésitent pas faire des aller-retour à vélo ou moto pour s'y approvisionner. Depuis peu, des bus assurent également le transport.

Au PK 39, devant les parcelles, des jeunes comme des vieux tissent les filets de pêche. Les enfants font le commerce ambulancier de poissons avec des bassines sur la tête. Des femmes en étalent sur le goudron devant leurs habitations. Des poissons sont suspendus sur le guidon et porte bagage des vélos et motos qui circulent sur la route. Une ambiance qui témoigne de l'intense activité poissonnière dans la cité. Mais la pêche reste de subsistance. «*Juste pour manger, difficile d'économiser pour espérer un jour changer les pailles en tôles sur nos cases ou s'acheter un vélo*», explique Mete Kotoli, un pêcheur.

Le plus grand problème de ces pêcheurs est la conservation des poissons. Leur méthode de la «*chambre froide céleste*» - après leur capture, les poissons sont gardés dans l'eau - a ses limites. A l'arrivée d'une moto, d'un vélo ou de leurs passagers, ils se précipitent et soulèvent leurs prises pour les montrer aux clients et les remettent vite dans l'eau ensuite. Mais ils pourrissent vite et les pêcheurs perdent beaucoup d'argent. Une chambre froide leur rendrait grand service mais il n'y a pas d'électricité non plus...

Se regrouper pour être efficaces

Le prix de vente est là trois fois moins cher qu'en ville : un poisson de 4500 fc à Wanyie rukula se vend à 18 000 fc au marché de Kisangani. Le soir, ils sont parfois obligés de placer les poissons sous le feu, les autres vendent à un prix dérisoire aux restauratrices du coin. Les courageux envoient les poissons à crédit chez certaines commerçantes de Kisangani par les chauffeurs de camions sans être sûrs d'être toujours payés...

Des clients mauvais payeurs

«*Dans les années 1990, les services publics et privés tels que la Société nationale d'électricité, la Société textile de Kisangani ou la Regideso avaient un budget réservé à l'achat des journaux*», précise le représentant du journal Les Couillisses et secrétaire de l'Union nationale de la presse congolaise en Province orientale, Norbert Kisanga. Il rappelle ensuite : «*Dès réception de 400 exemplaires du journal kinois Umoja, à l'époque, je distribuais directement auprès de mes abonnés. J'attendais deux jours pour finaliser le recouvrement. A l'heure actuelle, ce dernier peut prendre jusqu'à deux semaines à cause du pouvoir d'achat extrêmement faible*».

Henri fait donc face à différentes difficultés : «*Certains clients mettent beaucoup de temps pour payer. D'autres ne payent même pas lors de la vente à crédit...*» Il poursuit : «*J'ai parfois été menacé, car j'étais détenteur d'un dossier chaud, qui dénonçait une manœuvre d'une autorité politico-administrative ou d'un parti politique*». Pas de quoi décourager cet homme brave et droit. «*Henri Likoko est un homme digne et honnête. Il a un courage exceptionnel. Lors de la*

rébellion de 1999 et l'occupation des forces ougando-rwandaïses, il a refusé de me dénoncer. J'avais écrit un article sur le monopole du diamant. Ses agresseurs lui avaient pourtant proposé de l'argent pour qu'il leur donne mon identité», se souvient, encore admiratif, Norbert Kisanga.

Tournée vers l'avenir, Henri Likoko explique : «*La plus importante étape de ma vie remonte au jour où j'ai rencontré l'éditeur du dépliant Publirama, José Bosange, qui m'a fourni certaines notions de marketing de la presse écrite*». Ambitieux, Henri a donc associé, il y a de cela 12 ans, à la vente de journaux, la réalisation de son dépliant publicitaire. «*J'ai lancé en 1999 le premier numéro de Publikis pour venir en aide aux activités économiques de Kisangani*», raconte-t-il. Limitée par le manque de moyens financiers, sa publication n'est cependant pas régulière. «*Par manque de culture publicitaire, les opérateurs économiques de la ville s'intéressent peu à ma publication. Depuis 1999, Publikis en est seulement à son 37ème numéro...*» Il en faudra certainement plus, là aussi, pour décourager cet amoureux des journaux.



Les femmes conservent les poissons dans la chambre froide céleste (Crédit photo Mongongo)

47, celle du plus grand site de pêche le long du fleuve long de 7 km au PK 51. Les autres sont au PK 78 Batikaboya, 90 et 122 sur la route Ituri. «*Notre souhait reste la réhabilitation de ces différents sites, réorganiser la commercialisation et surtout la conservation des poissons*», souligne Molobo Mukunga chef de poste d'encaissement de Wanyie rukula.

A chacun son heure

Depuis plus de dix ans, les pêcheurs vivaient à couteaux tirés pour non respect des normes de pêche. Ceux qui utilisent le long filet ramassaient tous les poissons en détruisant même les filets des autres. Grâce aux associations, la pêche petit à petit s'organise sur cette route. «*Cela causait des conflits entre la population de mon village, celui qui détruit, payait le filet de l'autre*», témoigne Buchiri, notable du village Batikalela. Désormais seuls deux pêcheurs par pirogue sont autorisés pour la pêche nocturne de 20 h jusqu'à 3 h

avec le long filet. Ceux qui pêchent avec des nasses travaillent jusque au matin. Ceux qui utilisent l'hameçon pêchent la journée. A la fin du mois nous organisons des causeries dans chaque village sur le respect des heures de pêche. Depuis 2009, la pêche est interdite à la chute de Kabeya où on trouve un tourbillon, lieu de reproduction des poissons. «*On capturait même le petit fretin. Nous devons protéger la richesse de nos villages*», conseille Mete Kotoli, le vice-président des pêcheurs de Batikalela.

En août dernier, à l'occasion de la journée de poisson, le gouvernement provincial a remis à ces associations 12 filets de pêche, deux machettes et deux paquets d'hameçons. «*C'est insuffisant pour le millier de pêcheurs*», affirme le notable Bushiri.

Hortense Basea

rébellion de 1999 et l'occupation des forces ougando-rwandaïses, il a refusé de me dénoncer. J'avais écrit un article sur le monopole du diamant. Ses agresseurs lui avaient pourtant proposé de l'argent pour qu'il leur donne mon identité», se souvient, encore admiratif, Norbert Kisanga.

Tournée vers l'avenir, Henri Likoko explique : «*La plus importante étape de ma vie remonte au jour où j'ai rencontré l'éditeur du dépliant Publirama, José Bosange, qui m'a fourni certaines notions de marketing de la presse écrite*». Ambitieux, Henri a donc associé, il y a de cela 12 ans, à la vente de journaux, la réalisation de son dépliant publicitaire. «*J'ai lancé en 1999 le premier numéro de Publikis pour venir en aide aux activités économiques de Kisangani*», raconte-t-il.

Limitée par le manque de moyens financiers, sa publication n'est cependant pas régulière. «*Par manque de culture publicitaire, les opérateurs économiques de la ville s'intéressent peu à ma publication. Depuis 1999, Publikis en est seulement à son 37ème numéro...*» Il en faudra certainement plus, là aussi, pour décourager cet amoureux des journaux.

Bazali komonela basi mingi o mabala mayebani na leta te

Soko libala liyebani na leta te, basi bazalaka na eloko te soko mobali aboyi ye to akufi. Baike baye babalemaki yambo ya ngonga, basundolami na bana, maboko mpamba. Mabala mayebani na leta nde mabatelaka basi.

Na 7 heures, Aminata Fatuma na mwana wa ye wa sanza 5 abwakemi na biloko bya ye o balabala, mobali amobengani. « *Tovandaki mbula mibale na mobali wa ngai. Toboti bana babale. Abengani ngai, alobi nazali ndoki mpe nakangi bomoi bwa ye* », elobi ye na kolela. Awa babengani ye, atelengani zambi libala liye liyelbanakina leta te. Bakobamonela na mabala mayebani na leta te ; ntango ya mikakatano, ya bokabwani to ya liwa lya balongani ba bango. Soko libala liyebani na leta, mwasi azali na makoki ya kozwa ndambo ya biloko biye basangisaki. « *Kati na biloko bya mobali wa ngai, nazwaki ndako moko. Bana ba ngai mpe bazwi ndako ekobasalisa kofuta kelasi ; libota lya ye lizwaki biloko bisusu* » eyebisi Patience Ngema mwasi monzenge (veuve), Parquet nde ekataki likambo nsima ya liwa lya mobali wa ye. Soko libala likufi basi mingi batikalaka maboko mpamba. Basusus bakozonga na bana epai ya baboti, babotoli bango biloko binso » elobi Mauwa Lalia Germaine, chef ya bureau etali mabota mpe bana. « *Masolo make mazali kosalema mpo ya kolakisa litomba lya libala liyebani na leta* » elobi ye. Bobele na ville nde mabala mayebani na leta masalemaka mingi.

Mabala makembi te

Mikolo miye makambo makomi mingi likolo lya mbabala ma balabala mazali kofu ; mingi o quartier soko elenge mwasi amemi zemi. « *Mobali akolinga avanda*

na mwasi abali te to kokomisa ye o buku ya leta », elobi Niki Afifna Tarzan, chef ya quartier Kongakonga, commune Kisangani. Baboti bakotika mwana mwasi akende ; bataba mbula to mayele maye te. Bakovanda lokola nde basila kobalana. Mingi batangi te mpe bayebi makoki mabango te. Mabala makomi kosalema mpo mpasi eleki. « *Soko ozali monzema, balongani bakokanisa te azangi makoki makoleisa mwasi* » ekanisi Menga Ngoi, moluki bwato o IAT. Bato mingi bakomi kobala mpo ya kolakisa te bakomi bato ba solo.

Edame Magerine chef y'avenue Rwenzori alobi boye « *Kozanga koyeba nde ebomaka mabala ; babosani te mokolo moko bakokabwana* » Jean Kiziba asali mbula 3 na mwasi wa ye mpe baboti bana babale alobi : « *Nalingi mwasi wa ngai ; toumeli, namoni ntina moko te ya kokomisa ye na leta* » Joachim Upoki, bourgmestre ya Lubunga alakisi lolenge bato bazangi komilengele. « *Libala ezali bomoi mobimba. Esengeli ebatelama na leta. Mpo ya kobongisa bomoi bwa bana, esengeli libala liyebana na leta ; afundi bongo babali basengaka koboma mabala na nko nsima ya mwasi kobotela ye bana. Bakabwanaka na bonkutu zambi koboma libala ezalaka nsomi mpo ya libota mobimba. Mingi bakomaka o boso bwa bazuzi te zambi mabala ma bango mayebani na leta te. Zuzi Bobo Lusala alobi te lokola mabala mana mayebani na leta te, akoki kokata likambo lya bango te.*

Natacha Kongolo

Redio za kijamii zinatunika kwa magumu, huko za wanasiasa zikisonga mbele

Wakati ambapo radios communautaires ikiwa karibu na kufungwa kwa kukosa mabarua ya serkali, wanasiasa walio na franka nyinigi wanafungua redio mjini Kisangani, hata katika materritoire. Hali hiyo inaleta hofu juu ya uhuru wa kila mtu kusema analowaza.

R TNC Ksangani haitumike kwa miezi mitatu sasa. Hali hii inatokana na amri kutoka serkali kuu mjini Kinshasa ambayo inakataza kukata vipindi vinyavo pishwa pale Kinshasa kwafaida ya vipindi vya jimboni. Kila jimbo ime-lazimishwa kununua émetteur yake iwe ya redio pia televishen. « *Émetteur ya radio imeshafika apa Kisangani, ila tuangajea émetteur TV kwa kuanza kazi* » amehakikisha Patrick Ali prezidenti wa syndicat ya RTNC. Shere za cinquantenaire ya uhuru wa Congo zilipitishwa moja kwa moja katika televishen Canal Orient inayoshimamiwa na mbunge muchunga feza (questeur) wa assemblée provinciale. Televishen hii ina vyombo vya kazi vya bei kali kama vile gari, caméras professionnelles... Canal Orient imefungua kazi wakati ambapo nyingi kati ya radios 50 ya privés pia communautaires ya jimbo la mashariki inaweza ikafungwa ifikapo mwezi wa kumi na mbili sababu ya kukosa kulipa mabarua ya serkali. Kufatana na sheria nyipia mabarua yenyewe imepanda bei toka 5000\$ mpaka 15000\$. Mjini Kisangani kati ya redio 12, tatu tu ina mabarua. Redio hizo zi-

lianza wakati wa muzozo ya wakiasia kabla ya uchaguzi wa mwaka 2006. Tarehe 22 julai iliyo-pita division ya communication et presse imetoa taarifa ya kufunga redio yote ambayo haitalipa mabarua ya serkali ifikapo mwisho wa mwaka. « *Tutafunga milango ya redio ikawa hazitalipa* », amesema Dominique Lekakwa chef wa division de communication et presse. Habari hii imetia wasiwasi kwa viongozi wa redio hizo. « *Kazi kwetu inafanyika kwa mchango wa kila mwana memba. Ni vigumu sisi kupata franka ya kulipa 15 milles dollars wanayotuomba* », amelia Simon Tobotela prezidenti wa Conseil de Gestion ya Radio Mwangaza. « *Kutotumika bila mabarua tangu mwaka 2006 hali hii inatupa woga* » amehakikisha Trésor Lingole msimamizi wa ofisi ya upashaji habari kwenye Radio Liberté. « *Kupandishwa kwa bei isiwe mtego ya serkali kwa vyombo vya habari vya kijamii vifungwa* » amejiuliza Laurent Kangisa wa Radio Mwangaza. « *Yote ile ni kutafuta rahia wasiseme magumu yao* », amehakikisha Pierre Kibaka, mtetezi wa haki za binadamu.

Kupeperusha habari

Redio za jamii zimekuwa zikitumika kwa mchango wa jamii. Redio aina hii huleta ujumbe wa rahia kwa wanasiasa. « *Redio hizo hufanya rahia kusema na kusikika kwa uwingi* », amesema Korone Kayumba wa redio televishen Amani. Tokea mwaka 2003 redio hizo zimesaidia watu kusema wazi mambo iliyokataliwa kusemwa kupitia chombo cha habari cha serkali. Mwaka 1995 idadi ya magundi ya Société Civile iliongezeka toka 3 mpaka 6 kwa msaada wa redio hizo amesema tena... « *Kwa msaada wa redio hizo, rahia walielewe sheria kuusu uchaguzi, na maana yake* », amesema Pierre Kibaka. « *Wakati élection imekaribia kumefunguliwa redio nyingi zinazoitwa communautaire lakini ukitazama kwa ukweli redio zenyewe ni za propagande ya wakubwa wao kwa kupitisha ma maoni ya wanasiasa kwa rahia* » amesema P. Kibaka. Kwaupande wake radio commuataire inatangaza habari kutoka kwa rahia kwenda kwa viongozi wa inchi. « *Ni muhimu kuweko aina yote mbili ya redio, ya wanasiasa na ya kijamii kusudi ya kupata maoni mbalimbali* ».

Trésor Boyongo

ÉCHOS DE PROVINCE

Isangi : Prison délabrée : détenus en danger

12 septembre, la coordination de la Société civile du territoire d'Isangi dénonce les mauvaises conditions de détention au cachot du territoire. C'était lors d'une visite de la délégation des droits de l'homme et des observateurs militaires de la MONUSCO. Les cachots de la police et la prison des affaires civiles sont confondus dans un vieux bâtiment en état de délabrement avancé. La porte est soutenue par une grosse pierre, les fenêtres couvertes par des morceaux de bois, des fissures sont visibles sur les murs. « *Nos détenus dorment à même le sol par manque de pavement, de lit, et même de natte* », déclare le capitaine Songa, commissaire de la police nationale à Isangi. « *On s'inquiète de voir les installations sanitaires dans le même bâtiment que celui qui abrite le cachot, exposant les vies humaines au danger* », indique Jérémie Imomola, coordonnateur de la société civile d'Isangi. « *Il faut désormais envoyer les prisonniers à Yalikina (3 km d'Isangi) qui dispose encore d'une maison carcérale un peu en bon état* », souligne Makanda Mwamba, administrateur du territoire d'Isangi. « *La construction d'un bâtiment pour la prison est un impératif pour la réforme de la justice qui est en cours avec la mise sur pied d'un tribunal de paix sur place* », estime le président de la société civile.

Joseph Bassay

Isiro : Aider les plus concernés à lutter contre le Vih/Sida

Début septembre, a été lancée une campagne de sensibilisation des communautés sur le VIH/SIDA par les associations de la cité d'Isiro, chef-lieu

du district de Haut-Uele, financée par le Programme national multisectoriel de lutte contre le SIDA (PNMLS). Jeunes, épouses de militaires, commerçantes, les plus concernés sont invités au dépistage volontaire...

D'autres groupes s'occupent de la prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH qui bénéficient aussi de vivres.

Richard Tandro

Ubundu : Une radio pour faire changer le comportement face au Vih/Sida

14 septembre, lancement à Ubundu (125 km de Kisangani) sur la Radio Oped FM, de la campagne de sensibilisation de la population au VIH/SIDA. C'est grâce à l'appui du PNMLS, qui fournit du carburant au générateur qui fait tourner la radio, la première et la seule de ce territoire arrêtée depuis plus d'un an. On explique à la population en termes simples, en kiswahili, les modes de prévention et le dépistage volontairement. On y précise aussi que les personnes séropositives seront prises en charge gratuitement et que les malades seront transférés à Kisangani.

Selon le docteur Bernard Pambala médecin-chef de zone de santé d'Ubundu, ce programme est en train d'être implanté dans ce territoire qui constituait il y a quelques années « *le bastion des groupes armés et des exploitants miniers qui sont parmi les facteurs favorisant la propagation au VIH* », témoigne un ancien médecin de ce territoire. En outre, avec la réouverture du trafic Kisangani Kindu le risque de contamination est grand.

Fidèle Utula

Mongongo Journal école

1/A, Avenue Tshatshi, Commune Makiso, en face de BEGO CONGO
journal_mungongo_kis@yahoo.fr

Éditeur, rédacteur en chef :

Ernest Mukuli

Tél : +243(0) 81 200 63 99

Secrétariat de rédaction :

Pepe Mikwa

Equipe rédactionnelle :

Trésor Boyongo, Hortense Basea, Moustapha Mulonda, Lambert Lambe, Nathasha Kongolo, Nadia Midesso, Trésor Mokiangogo, Gabriel Famba, Armand Makanisi, Lyly Bendea, Daniel Lokulu (étudiants en Sciences de l'Information et de la Communication/Unikis)

Correspondants en province :

Isangi : Joseph Bassay
Bondo : Vermont Kote
Ubundu : Fidèle Utula
Isiro : Richard Tandro
Traduction :
Lingala : Pierre Komba
Swahili : Jean Fundi

Distribution, marketing et maquette :

Jimmy Bakelenge
Tél : +243(0) 85 338 93 25

Supervision et formation :

Syfia international
Mail : contact@syfia.info
Tél : 33 (0)4 67 52 79 34

Abonnement annuel (24 numéros)

20 \$, abonnement de soutien 50 \$ minimum .

Points de vente : Bibliothèque centrale, Faculté des sciences et Cyber café Batam de l'Unikis, Gradi-Jeunes, La poste, Bld Hassan II C/Lubunga, Paroisse Christ Roi C/ Mangobo et ISTM Kisangani